

Un nouvel hébergement pour les entreprises

Faisons le compte des hôtels d'entreprises, appelés aussi pouponnières ou encore pépinières d'entreprises : il en existe deux dans la cité lingonne financés par l'argent public. Un troisième, mais privé celui-là, va voir le jour dans le secteur, à Langres-Sud.

Dans le Sud du département, les investisseurs privés ne courent pas les rues ni les ruelles. Quand l'un d'eux se présente, ça devient presque un événement. Le dernier en date, c'est Jacky Robin. Oh, il ne vient pas de loin ! Ce «local de l'étape», modeste titulaire d'un CAP de chaudronnerie et d'un baccalauréat technique, jouit d'une certaine expérience dans le monde économique.

Jacky Robin, autodidacte et homme d'expérience

Cet autodidacte dynamique, agent commercial dans le matériel de chauffage, indique, avec son épouse Isabelle, la mention "agents d'usines" sur leur carte de visite commune. L'idée est venue au couple d'investir à la zone économique de Langres-Sud, gérée par la communauté de communes de La Vingeanne et encore désertée*. Car Jacky et Isabelle Robin, qui ont créé pour l'occasion la société civile Immobilière du Plateau, croient dur comme fer en l'essor de cette aire d'activités du fait de sa position stratégique. Elle borde l'A 31 et le futur parc naturel régional pourrait la voisiner à une dizaine de kilomè-

tres. La perspective de la réalisation de l'autoroute reliant Langres-Sud à la frontière suisse, durant la présente décennie, pèse aussi dans la balance. Le défi : construire le premier hôtel d'entreprises privé du secteur. L'Équipement a déjà délivré le permis de construire l'an passé. Les promoteurs, qui investissent dans ce projet entre 500 et 900 000 €**, ont prévu d'aménager quatre cellules de 300 à 500 m², aux normes HQE (haute qualité environnementale), sécurisées et dévolues à la location. Le bâtiment, érigé à 200 m du péage autoroutier, présentera 60 m de façade.

Réservé aux entreprises non polluantes

Quel genre de sociétés est invité à s'y installer ? «*Toutes sortes d'entreprises qui n'ont pas d'activité polluante. Par exemple, des entreprises naissantes, des sociétés informatiques ou des artisans qui ont besoin de s'agrandir*». L'agencement intérieur de l'hôtel d'entreprises prévoit des bureaux, un atelier artisanal et un entrepôt. Les différents équipements annexes dépendront des lutins locataires. Le bâtiment, piaule au milieu d'un terrain de

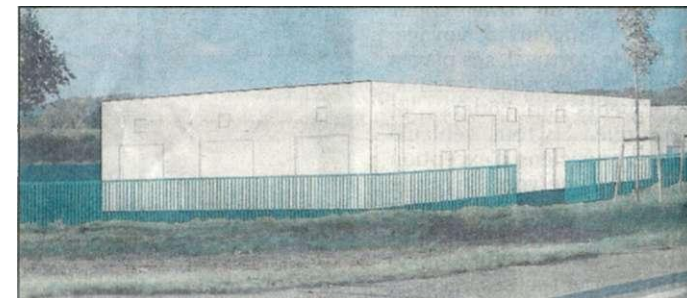
6 000 m² et qui s'étendra sur 1 500 m² au sol, sera ainsi aménagé suivant la demande des entreprises candidates à l'installation. Il est d'ores et déjà prévu une signalétique visible depuis la D 428.

Au cours de cette année, les travaux de la plate-forme seront menés. Une fois les sociétés locataires retenues - une étude de marché sera bientôt réalisée avec la Chambre de commerce et d'industrie -, la construction proprement dite interviendra. Soit pas avant 2011.

E. P.



Jacky Robin : «La perspective du carrefour autoroutier et de la 2x2 voies Langres-Vesoul nous a aidés dans notre décision.»



La maquette du futur hôtel d'entreprises privé.

*Deux entreprises pour le moment y sont installées : la menuiserie Didier et le loueur de parkings sécurisés pour poids lourds Park+. Un autre terrain a été acheté par la société GSE (logistique), il y a quatre ans, mais rien n'a été bâti depuis. Ce terrain semble "gelé" pour le moment par son propriétaire.

**Le Conseil régional propose un prêt sur quatre ans à taux zéro. Le Conseil général pourrait aider aussi.